

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 JUILLET 2023 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune d'ENCHASTRAYES, régulièrement convoqué par courrier en date du vingt-sept juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, le vingt-sept juillet deux-mille-vingt-trois, à vingt heures, sous la Présidence de Monsieur Albert OLIVERO, Maire

Étaient présents tous les conseillers municipaux sauf :

M. Jacques MARTIN absent excusé, et M. DESDIER ayant donné pouvoir à M. Albert OLIVERO,

Madame Emilie BEYSSON a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

M. OLIVERO ouvre la séance.

1. Requalification de l'entrée du Super Sauze : attribution du marché de travaux

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux le projet d'aménagement de l'entrée du Super Sauze qui viendra finaliser l'aménagement de la station sur 1700.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la procédure d'appel d'offres lancée par délibération 2022-41 pour la réalisation des travaux de requalification du Super Sauze.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 19 juillet 2023 pour l'ouverture des plis et le 27 juillet 2023 pour l'analyse des offres.

Elle a étudié les dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de l'Entreprise suivante :

Lot 1 : VRD attribué à EIFFAGE

Cette entreprise est retenue pour un montant de 138 214.00 € HT + PSE pour un montant de 16 785.00€ HT soit 154 999.00€ HT

Lot 2 : REVETEMENT attribué à COLAS MIDI MEDITERRANNEE

Cette entreprise est retenue pour un montant de 241 120.00 € HT



Soit un total de travaux estimé à 396 119.00€ HT auxquels viennent s'ajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre et les frais annexes pour un montant total d'opération estimé à 432 400€ HT

M. le Maire rappelle que ce projet est financé à 46,25% par l'Etat via la DETR et remercie M. le Préfet et M. le Sous-Préfet de Barcelonnette pour leur confiance et le soutien des projets communaux.

Le chantier débutera début septembre pour s'achever mi-octobre 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité

2. Questions diverses

Orée du bois : M. Argentano explique qu'un entrepreneur est intéressé pour acheter le bâtiment et le réhabiliter en six logements. Il est nécessaire que la commune arrive à régler le problème de foncier sur la parcelle qui jouxte le bâtiment. Les élus s'emploient à trouver une solution pour trouver une transaction amiable avant de lancer une procédure d'expropriation.

Fibre la Conche : un rendez-vous va être fixé avec l'entreprise en charge des travaux pour trouver le meilleur tracé et éviter d'endommager la voirie. Une solution via le chemin rural de Janaudy a été proposé. Elle doit être validée techniquement.

Journée des seniors 2023 : Mme Beysson demande qu'une réunion soit organisée pour évoquer la journée des seniors organisée par la commune. L'organisation d'un repas festif en plein air sur la commune est validée. Une réunion est fixée le 18/08 à 9 heures pour que la commission travaille sur les contours de cette manifestation.

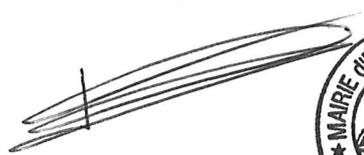
Fête du pain : Les élus maintiennent l'organisation de la fête du pain le 25 août 2023 puisque cette date est annoncée dans tous les programmes d'animations vallée, bien qu'ils estiment que ce soit trop tardif. La date du 18/08 aurait été plus adaptée.

M. Fabre regrette que l'office du tourisme du Sauze ait réalisé une affiche sur la fête du pain avec des ratures manuscrites.

Fleurissement de la commune : Certains habitants ont interrogé les élus sur l'absence de fleurs sur certains secteurs de la commune. La commune dans son plan de fleurissement a souhaité privilégier un fleurissement d'ampleur sur des zones stratégiques qui apporte un effet plus qualitatif plutôt qu'une dissolution sur l'ensemble du territoire.

Poubelles au pont de Fabrique : Les élus précisent que l'environnement autour des poubelles du pont de la Fabrique n'est pas entretenu. Il convient de débroussailler et de nettoyer les abords des poubelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.


Maire,
Albert OLIVERO

